

Cependant, ce n'est ni un mont, ni même une colline, que ce léger mouvement de terrain qui supportait la maison-forte de Montessuy. C'est plutôt un banc de gravier au pied duquel les prairies et les bois viennent arrêter leurs molles ondulations servant de transition entre le plateau de la Dombes et la grande plaine du Rhône.

De sa demeure, Meillet voyait, au-dessus des taillis touffus de chênes et de bouleaux, s'élever les fumées des hameaux environnants. Laissant à droite les masures de Romanèche-en-Bresse, il apercevait les tourelles de son plus proche voisin, le sieur de la Saulsaye. Sur la même ligne, au bout d'un long vallonnement, au sommet d'une colline et fermant l'horizon, la paroisse de Cordieux (30), profile dans le bleu des lointains ses maisons et son clocher.

Le domaine consistait en « maison, grangeage, établerie, cour, jardin, verger, terre, prés, bois et champéage (31). »

(30) Montessuy dépendait alors de la paroisse de Cordieux. Cette paroisse, sous le vocable de Saint-Romain, n'apparaît qu'au XIII^e siècle. Le prieur de Birieux nommait à la cure. Toutes les dîmes restaient au curé qui devait payer annuellement sur leur produit une somme de 40 livres au chamarié de l'Île-Barbe (*Topographie historique de l'Ain*). Le village de Cordieux, commune du canton de Montluel, est situé au sommet du plateau qui sépare le bassin de la Saône et celui de l'Ain. Son territoire a 1235 hectares de superficie. La partie basse est arrosée par quelques filets d'eau provenant des étangs. — La carte de l'Etat-Major (Bourg, 159), marque bien « Montessuit », à 293 mètres au-dessus du niveau de la mer.

(31) Champéages (en patois lyonnais, *champeyajo*), pâturage naturel; on dit *champeyer* pour mener paître les bestiaux. Le mot *champagnes* servait aussi pour désigner des pâturages naturels, ou prés incultes, par opposition aux prés. (Voy. *Dictionnaire du patois Lyonnais*.)